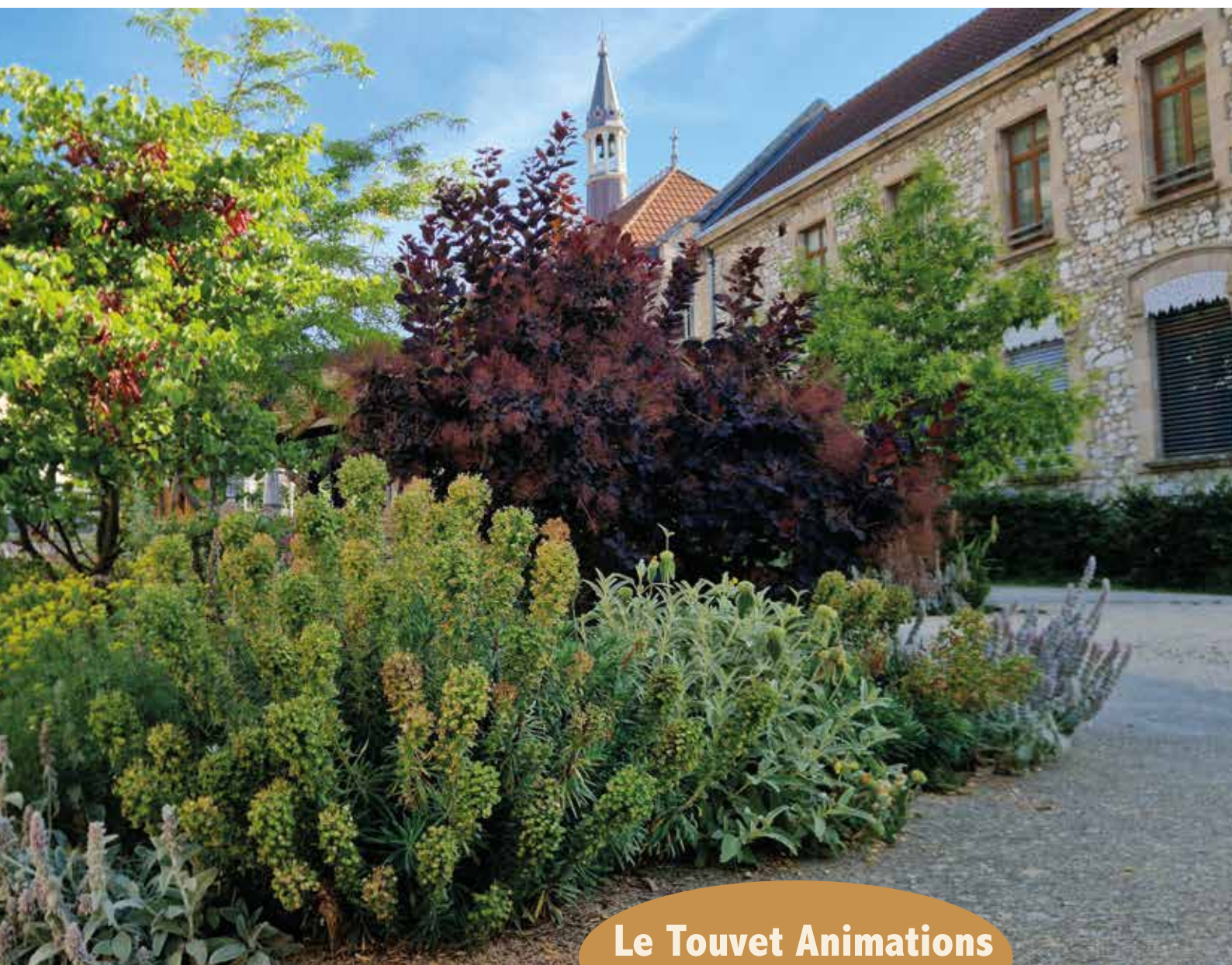


Été 2026

Le Touvet

JOURNAL MUNICIPAL



**Le Touvet Animations
de l'été inclus**

Le budget 2026

Infos mairie

Témoignage agent espaces verts


LE TOUVET
GRESIVAUDAN

Sommaire

Édito.....	p.3
À la Une : le budget 2026	p.4
Vie d'ici.....	p.6
Infos mairie	p.8
Solidarités/CCAS	p.12
Enfance jeunesse.....	p.15
Cadre de vie	p.18
Environnement.....	p.21
Mobilités	p.25
Infos territoire	p.26
Petites annonces.....	p.27
Tribunes d'expression	p.28
Touvet Animations été	p.29
Infos pratiques	p.31

Journal Municipal du Touvet - Été 2026 / Directeur de la publication : Adrian Raffin / Rédaction : Axelle Viviani, élus municipaux
Photos, illustrations : mairie du Touvet, Pierre-Antoine Rigout, Alain Raffin, ©AdobeStock, ©Freepik. Photos 4^{ème} de cou-
verture : ©GrenobleAlpesMétropoleClaraGoubault, ©Le Grésivaudan, ©Office de Tourisme Coeur de Savoie, ©EnzoLievin.
Conception et mise en page : Axelle Viviani. Impression juin 2026 en 1750 exemplaires, par Imprimerie Champagnac.
Distribution : mairie du Touvet.



Édito

Ces dernières semaines, la nouvelle équipe élue en mars a commencé à déployer le projet que vous avez choisi. Le vote du budget 2026 était une première étape importante. Dans un contexte budgétaire toujours plus contraint, nous continuons de nous réorganiser pour maintenir un service public de qualité en maîtrisant les dépenses de fonctionnement. L'objectif : retrouver progressivement des marges de manœuvre en fonctionnement et un niveau d'auto-financement suffisant. Et cette année encore, sans augmenter les taux de la fiscalité communale. Vous trouverez dans ce journal une présentation du budget de l'année.

Pour y parvenir, nous poursuivons la réorganisation et la structuration des services municipaux. Nous revenons dans ce journal sur le vote du Document unique d'évaluation des risques professionnels et la création du premier Comité Social Territorial (CST) de la mairie. Ces sujets peuvent paraître très techniques. Ils sont cependant indispensables pour améliorer et structurer le cadre de travail des agents et assurer ainsi un service public de qualité, stable et pérenne.

L'été a débuté tôt cette année avec des festivités et événements toujours très appréciés dans le village : fête des écoles, fête de la musique, balades patrimoine et découverte de la biodiversité, ... Mais aussi avec des chaleurs déjà importantes qui nous rappellent la nécessité d'être particulièrement attentifs aux personnes fragiles et isolées. Le plan canicule de la commune est prêt à être déclenché si nécessaire en cas d'épisode de fortes chaleurs et nous invitons chacune et chacun à prendre soin de soi et de ses proches.

Mais l'été, c'est aussi l'occasion de prendre une pause bien méritée, de se retrouver en famille et entre amis et de décompresser après une année bien remplie. En quatrième de couverture de ce journal, vous trouverez la liste des lieux de baignades surveillées à moins de 30 minutes du village. Une bonne solution en cas de fortes chaleurs pour lier l'utile à l'agréable !

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été !

Bien à vous,



Adrian Raffin
Maire



Le mercredi 22 avril dernier, le conseil municipal était réuni pour voter le Compte Financier Unique (CFU) 2025 et le Budget Primitif (BP) 2026 de la commune. C'est un temps important de la vie locale puisqu'il permet de dresser le bilan financier d'une année écoulée et de se projeter dans l'année qui débute.

Le résultat de l'année 2025 : le Compte Financier Unique

Avant de prévoir l'avenir, il faut clore le passé. Le CFU présente les dépenses et recettes réellement effectuées l'année précédente.

Le CFU 2025 a été voté à 4,4 M€ de fonctionnement avec un excédent de 246 k€.

Ce bilan fait ressortir nettement les effets des efforts engagés par la municipalité pour rétablir le budget de fonctionnement de la commune, malgré une baisse des ressources.

Le travail très précis des services au moment de la construction budgétaire permet un atterrissage 2025 proche du prévisionnel voté en avril dernier.

En fonctionnement, la commune a réussi à stabiliser ses dépenses de personnel malgré de nombreuses dépenses contraintes imposées notamment par des décisions de l'Etat. L'absentéisme, élément important des dépenses de personnel, baisse de 13% sur l'année. Ce sont les premiers effets des mesures volontaristes engagées dès la fin de l'année 2024.

En investissement, l'année 2025 a été consacrée en grande partie à la réalisation des premières tranches de travaux du bas de la Grande-rue. L'année se termine avec un excédent d'investissement de 180 k€ qui permet de couvrir le remboursement du capital de l'emprunt.

Comment fonctionne le budget ?

Les deux "poches" de la commune

Pour bien comprendre, il faut savoir que le budget est strictement séparé en deux sections.

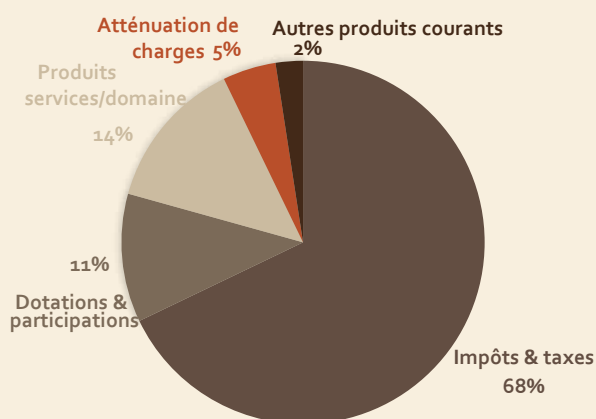
La section de fonctionnement (la vie quotidienne)

Elle regroupe toutes les dépenses nécessaires à la gestion courante : l'électricité des écoles, les salaires des agents, l'entretien des espaces verts et les subventions aux associations.

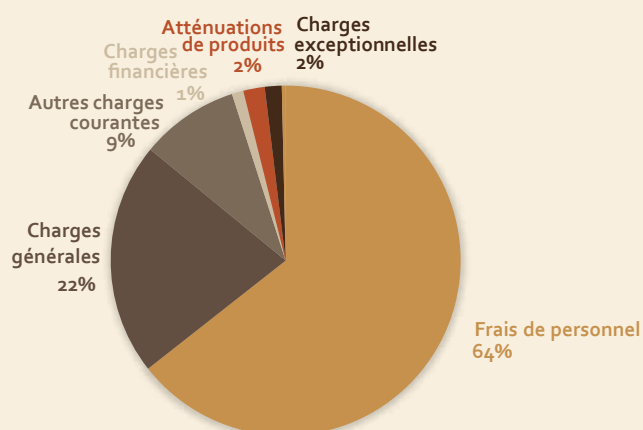
La section d'Investissement (le futur)

C'est ici que l'on finance les travaux durables et l'achat d'équipements (ex: rénovation de routes, achat d'un camion, travaux dans les écoles).

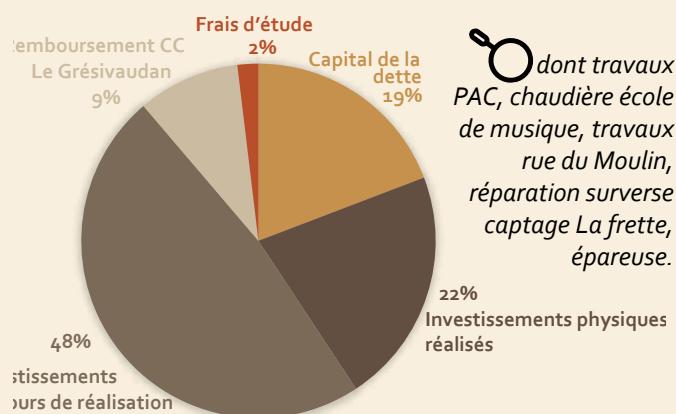
Recettes de fonctionnement 2025



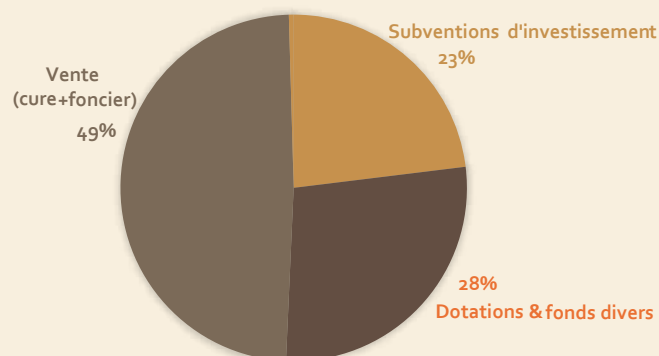
Dépenses de fonctionnement 2025



Dépenses d'investissement 2025



Recettes d'investissement 2025





La feuille de route pour 2026 : le budget primitif

Le BP 2026, premier budget de ce mandat, poursuit dans cette démarche de remise à flots des finances communales.

Cette année encore, il a été décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité, malgré des contraintes en dépenses et en recettes qui s'accroissent, comme pour toutes les collectivités.

Les dépenses de personnel sont prévues en légère baisse malgré les surcoûts induits par des décisions nationales (exemple : augmentation des cotisations retraite des fonctionnaires) et des dépenses contraintes conjoncturelles (exemple : requalification d'un arrêt de travail de plusieurs années), grâce à la réorganisation des services opérée et à la baisse de l'absentéisme.

Les dépenses à caractère général restent élevées pour couvrir les hausses des prix de l'énergie, des dépenses obligatoires (exemple : expertise du bâtiment des grappaloups) et maintenir un bon niveau de service.

L'excédent espéré (290 k€) reste, cette année encore, assez faible et devra augmenter dans les années à venir pour garantir l'autofinancement de la commune.

Côté investissement, la commune peut notamment compter sur une recette exceptionnelle avec la vente du terrain de l'ancienne gendarmerie (500 k€).

Le budget permettra principalement de terminer les travaux du bas de la Grande-rue (115 k€), d'acheter un véhicule adapté aux travaux des Services techniques de la commune (70 k€) et de rembourser au Grésivaudan des travaux de réseaux réalisés en 2021 (240 k€).

L'endettement de la commune auprès des banques est toujours faible.

C'est un point fort de notre collectivité qui nous permet d'espérer pouvoir recourir à l'emprunt pour proposer des projets dès que le fonctionnement redeviendra suffisamment excédentaire.

Section de fonctionnement

► Principales dépenses de fonctionnement prévues en 2026

2 579 450 € : Frais de personnel

864 490 € Charges à caractère général

306 850 € Autres charges de gestion courante

(subventions aux associations, au SDIS, ...)

► Principales recettes de fonctionnement prévues en 2026

2 789 000 € : Impôts & taxes

516 530 € : Produits des services

324 900 € : Dotations & participations

Section d'investissement

Les principales recettes d'investissement prévues en 2026

- Vente de l'ancienne gendarmerie : 500 000 €
- Virement de la section de fonctionnement : 293 000 €
- Résultat d'investissement : 189 000 €

Les principales dépenses d'investissement prévues en 2026

- Achat d'un camion pour les services techniques : 70 000 €
- Fin des travaux du bas de la Grande Rue : 115 000 €
- Remboursement de travaux réalisés par la communauté de communes Le Grésivaudan en 2021 (voie de l'ancien tram) : 240 000 €
- Remboursement du capital de l'emprunt : 197 000 €

Ça s'est passé au Touvet

Réunion publique «ABC» de la Biodiversité le 8 avril

Une trentaine d'habitants étaient présents à la mairie pour faire vivre l'atlas de la biodiversité communale en mettant en commun des idées et des projets !

Vogue du 10 au 12 avril

Comme chaque année le centre du village a vibré au rythme des attractions, des gourmandises et des moments conviviaux toutes générations confondues.

Prêt de vélos à assistance électrique le 22 avril

Un rendez-vous du SMMAG qui s'inscrit durablement au Touvet pour la plus grande joie des habitants bénéficiant d'un prêt gratuit de VAE pendant un mois.

Atelier «exploration de la lumière» au Relais Petite Enfance le 24 avril

Un voyage sensoriel pour les tout-petits au cœur des jeux d'ombres, de reflets et de couleurs.

Spectacle «Racine» (Cie Humani Théâtre) le 26 avril

Un spectacle au Bresson dans le cadre de "Echos, saison hors les murs dans le Grésivaudan" qui a interrogé les spectateurs sur les défis de grandir, d'accepter ses racines ou de s'en détacher.

«L'Odyssée» : enregistrement public en fiction radiophonique à la bibliothèque le 7 mai :

Une belle collaboration radiophonique avec les élèves de 6^{ème} du collège du Touvet pour une retransmission sur Radio Grésivaudan.

Cérémonie de commémoration du 8 mai

Beaucoup de monde et d'émotions sur la place de l'École avec les chants des enfants, en présence des délégations militaires, de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers et des élus du Conseil municipal des enfants. Une cérémonie parfaitement rythmée en musique par l'École de Musique des 2 Rives comme chaque année !

Spectacle «Mission Artémis» le 22 mai

Les Arts du récit étaient présents au Touvet en proposant ce beau spectacle au Pôle Artistique et Culturel.

Balade patrimoine et musique le 30 mai

Accompagnés par Josiane Tassan, 25 habitants ont pu découvrir l'histoire du Vivier à travers son patrimoine et des récits, avec des pauses musicales proposées par l'École de Cordes du Grésivaudan.

Balade à la découverte de la biodiversité le 13 juin

Dans le cadre de l'ABC de la biodiversité, une balade accompagnée et commentée pour mieux connaître notre environnement.

Exposition à la bibliothèque du 5 au 24 juin

Travaux d'arts plastiques réalisés par les élèves de l'Atelier du Pont des Arts.



À ne pas manquer

Retraite aux flambeaux le 13 juillet à 21h

Venez déambuler dans les rues du Touvet avec des lampions fournis par la commune et en musique avec l'École de Cordes du Grésivaudan. Rendez-vous devant la mairie le lundi 13 juillet à 21h.

Permanence mutuelle communale le 20 juillet

La mutuelle communale «Entre nous» tiendra une permanence le 20 juillet de 14h à 17h à la mairie. Offres de complémentaire santé attractives pour les habitants du Touvet, ainsi que les personnes qui travaillent sur la commune.

Renseignements et prises de rendez-vous : 09 69 39 73 38

Cinétoiles le 24 août

La commune accueille Cinétoiles» au Bresson le 24 août à 21h. Venez découvrir en plein air le film d'animation «Sauvages» de Claude Barras, accessible dès 8 ans. Dès 19h, des ateliers sensoriels et artistiques en lien avec le film seront proposés jusqu'à 20h30.

Forum des associations le 5 septembre 13h-17h au Bresson



La date à ne pas manquer pour rencontrer toutes les associations du Touvet à la salle du Bresson, vous renseigner, vous inscrire !

Accueil des nouveaux arrivants le 5 septembre à 14h au Bresson

En même temps que le forum des associations, un moment convivial est dédié à l'accueil des nouveaux arrivants sur la commune. Vous avez récemment emménagé ? Venez rencontrer l'équipe municipale !

Festival Place Libre du 27 au 30 août

Désormais piloté par une association, rendez-vous comme chaque année le dernier week-end d'août pour un festival d'arts de rue toujours riche en émotions !

Sortie seniors dans le Beaufortin le 10 septembre

Infos et inscriptions : ccas@letouvet.com, 04 76 92 34 34

Nettoyage du village le 19 septembre

Le Conseil Municipal des Enfants et le Conseil des Sages vous invitent à une matinée "nettoyage" du village. Rendez-vous au kiosque place de l'École à 9h30.

FESTIVAL

PLACE LIBRE

ARTS DANS LES RUES

27 AU 30 AOÛT 2026

LE TOUVET
SAINT-VINCENT-DE-MERCUZE

PINA LOCHES
EN MAUVAISE COMPAGNIE
T.I.N.A.
L'ACCORD DES ON
COÏNCIDENCES
XANADOU
LOUISE MUNKKA
L'ENGRENAGE
MONSIEUR BÙ
LA DÉPLIANTE
IDIOT CHERCHE VILLAGE

LE TOUVET
GRÉSIVAUDAN

PAUL
JARGOT

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

isère

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

BIENTÔT DANS VOTRE COMMUNE

CINÉTOILES

CINÉMA EN PLEIN AIR À LA TOMBÉE DE LA NUIT

SAUVAGES

Film d'animation de Claude Barras - 2024

1h27 | Dès 8 ans

Lun. 24 août → 21h

Le Touvet - Extérieur salle du Bresson

Salle du Bresson

LE TOUVET
GRÉSIVAUDAN

Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

Ressources humaines

Mouvements

Sophie Planes est arrivée le 19 mai à la bibliothèque. Sophie est chargée de la médiation pour les enfants de 0 à 8/9 ans : animations, gestion des collections, accueil des classes, etc.. Mais vous la rencontrerez aussi à l'accueil !



Sophie Planes

Juliette Hoffman, instructrice droit des sols au service urbanisme depuis janvier 2024 a quitté la mairie en juin pour partir vers de belles aventures personnelles à l'étranger. La commune lui souhaite une bonne continuation et la remercie pour le travail accompli au service des habitants.

Le mot de départ de Clémence Lebre, stagiaire pendant 6 mois.

« *Au revoir Le Touvet*

Depuis février 2026 et jusqu'aux premiers jours de juillet, j'ai réalisé un stage de fin d'études dans le cadre de mon master en Management des Collectivités Territoriales de Sciences Po Grenoble. Animée par un fort sens du service public j'ai pu, au cours de ces derniers mois, prendre part à l'action publique en marche au Touvet en tant que chargée de mission.



En participant à l'amélioration des processus, mais aussi de la documentation et des outils utilisés par l'administration, j'ai eu le plaisir de pouvoir échanger et collaborer avec des agents et agentes qui œuvrent chaque jour à fournir aux habitants et habitantes des services de qualité.

Les communes sont de véritables lieux de montée en compétence et je repars enrichie du travail réalisé avec les agents et agentes. Je serai, à partir de juillet, gestionnaire des assemblées et chargée de mission au sein de la commune de Labège. »

La commune remercie sincèrement Clémence pour la qualité de son travail et son engagement aux côtés des agents.

Sécurisation de la prime annuelle des agents

Le conseil municipal du 27 mai 2026 a approuvé une refonte du régime indemnitaire des agents communaux (RIFSEEP) au sujet du versement de la prime « 13^{ème} mois ».

Cette évolution vise à simplifier et sécuriser le dispositif existant, tout en maintenant le niveau global de rémunération des agents.

L'ancienne prime annuelle est désormais intégrée à l'IFSE, la part fixe du régime indemnitaire, avec un versement modulé en juin et novembre.

Il s'agit d'un important travail technique, réglementairement obligatoire, qui ne modifie en rien les montants des salaires des agents.

Dialogue social : création d'un Comité Social Territorial

La collectivité, qui compte aujourd'hui 60 agents, est réglementairement tenue de mettre en place un Comité Social territorial conformément au Code général de la fonction publique et en prévision des prochaines élections professionnelles en décembre 2026.

Le CST aura pour mission de renforcer le dialogue social entre la collectivité et les représentants du personnel. Il permettra notamment d'aborder de manière concertée les questions liées à l'organisation des services, aux conditions de travail, à la santé et à la sécurité des agents.

Sa composition a été définie comme suit :

- ▶ 3 représentants titulaires du personnel
- ▶ 3 représentants de la collectivité.

Fermetures estivales des services municipaux

Mairie : fermeture de l'accueil physique du 10/08 au 14/08

Bibliothèque : fermeture du 1/08 au 23/08
(ouverture avec horaires de vacances sur le reste de l'été)

Multi-accueil : fermeture du 1/08 au 24/08

Accueil de loisirs Les Grappaloups : fermeture du 1/08 au 23/08 et le 31/08

Service urbanisme : fermeture du 13/07 au 17/07 et du 03/08 au 21/08

Info horaires du bureau de poste du 3 au 22 août

Du lundi au mardi : 14h-16h45, samedi : 9h30-12h.

Risques professionnels : une grande marche de franchise !

Lors de sa séance du 27 mai, le Conseil municipal a adopté le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) ainsi que le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRI Pact).

Cette démarche marque une étape importante pour la commune en matière de santé, de sécurité et de qualité de vie au travail des agents municipaux.

Pour la première fois, la commune a conduit une démarche complète et participative entre septembre 2025 et mars 2026, en associant les agents des différents services municipaux et avec l'accompagnement du Centre de gestion de l'Isère (CDG38). Huit unités de travail ont ainsi été étudiées : services administratifs, services techniques, restauration scolaire, ATSEM, portage des repas, animation périscolaire, petite enfance et bibliothèque.

Le DUERP permet d'identifier et d'évaluer les risques professionnels auxquels les agents peuvent être exposés dans l'exercice de leurs missions quotidiennes. Il constitue également un outil essentiel pour définir les actions de prévention à mettre en œuvre afin d'améliorer durablement les conditions de travail.

L'évaluation menée a permis d'identifier 24 familles de risques professionnels. À l'issue de cette analyse, 15 situations ont été classées comme prioritaires et 113 situations comme nécessitant des actions de prévention complémentaires.

Le PAPRI Pact prévoit ainsi 176 actions concrètes destinées à renforcer la sécurité et améliorer les conditions de travail des agents communaux. Plusieurs mesures ont déjà été engagées depuis le début de l'année 2026, notamment des actions de formation, des aménagements de postes de travail et l'acquisition d'équipements de protection. La mise en place des actions ne pourra se faire que progressivement, avec une priorité sur les risques forts identifiés.

Par cette délibération, la commune réaffirme son engagement en faveur de la prévention des risques professionnels et de l'amélioration continue des conditions de travail des agents au service des habitants.

Et très concrètement : des fauteuils choisis par les agents, pour les agents.

Parmi les besoins identifiés figurait l'amélioration de l'ergonomie des postes de travail et la prévention des troubles musculosquelettiques.

Afin de répondre à cet enjeu, la commune a décidé l'acquisition de nouveaux fauteuils

Deux modèles ont été sélectionnés et mis à l'essai par les agents de la mairie pendant plusieurs semaines. Cette phase de test a permis à chacun d'évaluer le confort, le soutien et l'adaptation des fauteuils à son activité quotidienne. À l'issue de cette consultation, les agents ont pu exprimer leur préférence, permettant ainsi de retenir le modèle le plus adapté à leurs besoins.

Mise à jour des fichiers électoraux

Les électeurs sont invités à indiquer à la mairie toute modification à apporter sur leur carte électorale, à savoir :

Adresse :

- Changement d'adresse suite à un déménagement dans la commune
- Nouvelle adresse suite à un changement de dénomination de voie et/ou de numéro.

Un justificatif de domicile de moins de 6 mois est à fournir.

(Tout changement d'adresse signalé à la Poste ne modifie pas automatiquement le fichier électoral !)

État-civil

Modification de la situation matrimoniale par exemple.



Ces mises à jour sont essentielles pour garantir l'exactitude de la liste électorale et vous permettre de recevoir correctement votre carte électorale et les documents liés aux scrutins.

Tous concernés

Pour des promenades sereines



Les chiens occupent une place importante dans la vie de nombreux habitants mais des incidents ont malheureusement été rapportés ces derniers mois. Afin que chacun puisse profiter sereinement des espaces publics, quelques gestes simples de vigilance sont toutefois essentiels.

Lors des promenades, il est important de garder son chien sous surveillance et de le tenir en laisse lorsque la situation le nécessite, notamment à proximité des enfants, des promeneurs ou des cyclistes. Certains usagers peuvent être surpris ou inquiets par un chien qui s'approche brusquement, même de manière amicale.

Sur les chemins partagés, un simple réflexe : rappeler ou tenir son chien au passage des vélos contribue grandement à la sécurité et au confort de tous.

En règle générale, les chiens doivent être tenus en laisse dans certains lieux ou lorsqu'ils présentent un danger. Toutefois, des règles particulières sont prévues pour les chiens dits de 1^{ère} catégorie (chiens d'attaque) ou 2^{ème} catégorie (chiens de garde et de défense) : ils doivent obligatoirement être tenus en laisse dans les espaces publics.

Grâce à l'attention et au civisme de chacun, il est possible de préserver un cadre agréable, respectueux et apaisé pour tous les habitants... humains comme animaux !

Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin.

Il est interdit de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

Ces interdictions ont pour but de prévenir la destruction des oiseaux et des espèces de gibier et de favoriser leur repeuplement.

Haies et végétation : un petit geste pour le confort de tous

Avec le retour des beaux jours, arbres, haies et arbustes retrouvent toute leur vigueur, parfois jusqu'à empiéter sur les trottoirs et la voie publique. Afin de préserver la sécurité et le confort des déplacements, la commune rappelle qu'il appartient aux riverains de veiller à l'entretien de leur végétation.

Des haies trop avancées, des herbes et ronces en pied de mur peuvent gêner le passage des piétons, des poussettes, des personnes à mobilité réduite ou encore réduire la visibilité des automobilistes et cyclistes.

Un entretien régulier permet de maintenir des chemins agréables et sécurisés pour tous, tout en contribuant à la qualité du cadre de vie de notre commune.



Extension du cimetière

Le nouvel espace cinéraire opérationnel

Afin de répondre à l'évolution des pratiques funéraires et de respecter les choix de chacun en matière d'inhumation, la commune a poursuivi l'aménagement du nouvel espace cinéraire pour le rendre opérationnel.

Les portes des cases destinées à accueillir les urnes funéraires sont en cours d'installation, les nouveaux tarifs ont été votés lors du conseil municipal du 27 mai et l'aménagement d'accessibilité réalisé, permettant ainsi la mise en service complète du nouveau columbarium. L'attribution des cases de columbarium est encadrée par un règlement municipal. Il est rappelé que le contrat de concession ne constitue pas un acte de vente. Il s'agit d'un contrat administratif autorisant l'occupation temporaire du domaine public communal pour une durée déterminée. La commune demeure seule compétente pour attribuer et déterminer l'emplacement des concessions.

Les personnes souhaitant obtenir une case de columbarium sont invitées à se rapprocher de la mairie. Toutefois, compte tenu du nombre de demandes enregistrées et afin de garantir une gestion équitable des emplacements disponibles, le maire peut décider de ne concéder des emplacements qu'en cas de besoin imminent, ou sous certaines conditions liées notamment à l'âge ou à l'état de santé des demandeurs.



Cérémonie et contre-manifestation du 7 juin au cimetière : la commune réagit

Comme depuis de nombreuses années, une cérémonie s'est tenue le 7 juin dernier au cimetière du Touvet sur la tombe de Claude Piegst, assassin du commissaire Gavoury. De nombreuses organisations se sont retrouvées pour une contre-manifestation afin d'exprimer leur refus de ce recueillement en faveur de terroristes d'extrême droite. Quelques éléments pour comprendre la situation.

Qui est Claude Piegst et pourquoi est-il enterré au Touvet ?

Claude Piegst est un ancien membre des commandos de l'Organisation armée secrète (OAS) condamné à mort pour l'assassinat en 1961 du commissaire central d'Alger, Roger Gavoury. Fusillé en 1962, il a d'abord été enterré dans le cimetière parisien de Thiais, avant d'être déplacé au cimetière de la commune du Touvet, avec laquelle il avait de lointains liens familiaux.

Qu'est-ce qui était commémoré et par qui le 7 juin dernier ?

Quelques nostalgiques de l'Algérie française se sont retrouvés comme chaque année pour saluer la mémoire de Claude Piegst et d'Albert Dovecar, membres des commandos delta de l'OAS, et d'Albert Degueldre, qui les commandait et qui ont participé à l'assassinat de Roger Gavoury, dans la nuit du 31 mai au 1er juin 1961. Ils se réunissaient également en mémoire de Jean Bastien-Thiry, organisateur de l'attentat du Petit-Clamart qui faillit coûter la vie au Général de Gaulle le 22 août 1962. Tous les quatre furent condamnés à mort et fusillés entre 1962 et 1963.

Quelle est la position de la municipalité sur cet événement ?

La municipalité condamne fermement ce rassemblement en mémoire de terroristes d'extrême droite. Chaque année, les maires successifs demandent l'interdiction de cet événement.

Que peut faire la commune face à un tel événement ?

Dans le cadre de ses pouvoirs de police, qui lui imposent de veiller au respect de l'ordre public sur le territoire communal, le Maire a demandé cette année encore à Madame la Préfète de l'Isère l'interdiction de la commémoration. Un refus lui a été opposé. Les services de l'Etat estiment qu'il n'y avait pas de risque avéré de trouble à l'ordre public et que des moyens humains pouvaient être mis en oeuvre pour assurer la sécurité autour de l'événement. C'est ce qui a été fait, avec la mobilisation des compagnies de Gendarmerie du Touvet et de Meylan qui ont permis de maintenir l'ordre le 7 juin dernier. En 2012, le Préfet de l'époque avait interdit la manifestation. Cette interdiction avait été retoquée par le Tribunal administratif.

Pourquoi ce recueillement a-t-il particulièrement mobilisé cette année ?

La commémoration de 2026 a suscité une forte attention médiatique. Plusieurs associations se sont mobilisées et rassemblées devant le cimetière le 7 juin au matin pour protester contre cet hommage, estimant qu'il contribue à valoriser des membres d'une organisation terroriste, responsable d'assassinats et d'actes de violence durant la guerre d'Algérie, ainsi que de la tentative de meurtre du Général de Gaulle. Cette contre-manifestation a rassemblé une cinquantaine de citoyens et s'est déroulée dans le calme.

Et maintenant ?

Il n'est pas acceptable qu'une commémoration en faveur d'individus condamnés pour des actes terroristes puisse encore avoir lieu dans le cimetière de notre petit village sans aucune réaction. Le maire a décidé de saisir les parlementaires locaux afin de leur demander d'alerter le Gouvernement sur cette situation qui se répète chaque année et ne peut plus durer.

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 22 avril

Affaires générales

Création des commissions municipales et des comités consultatifs.
Délibération adhésion association Association Femmes Élués de l'Isère.

Rapport de CLECT pour le transfert de 4 équipements petite enfance de Saint-Martin-d'Uriage à la CCLG.

Indemnités de fonction.

Ressources Humaines

Mise à jour du tableau effectifs.

Finances

Budget Général : compte financier unique 2025.

Budget Général : affectation des résultats 2025.

Budget Général : adoption du budget primitif 2026.

Vote des taux des taxes locales 2026.

Urbanisme – Aménagement

Cession foncière aux Jardins du Chemin.

Exclusion de certaines parcelles du programme de coupe forestière du Touvet (ONF).

Acquisition de foncier agricole.

Conseil municipal du 27 mai

Affaires générales

Adoption du règlement intérieur du conseil municipal.

Désignation du correspondant sécurité incendie et secours.

Désignation du correspondant défense.

Dénomination de voie et attribution d'une adresse – Château du Touvet.

Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Mise à jour des tarifs du cimetière communal.

Autorisation donnée au Maire pour déposer une demande de subvention au titre du programme LEADER porté par le GAL AURA Entre Lacs et Montagnes / PNR de Chartreuse.

Ressources Humaines

Refonte du RIFSEEP : modalités d'attribution du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

Adoption du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail (PAPRIACT).
Délibération portant création et composition d'un Comité social territorial local.

Mise à jour du tableau des effectifs.

Éducation – Enfance – Jeunesse

Participation financière à la classe de mer de l'école élémentaire des 3 cours.

Participation financière à l'acquisition d'une table de tennis de table pour l'école élémentaire les 3 cours.

Urbanisme – Aménagement

Autorisation donnée au Maire de représenter la commune devant la Cour d'appel de Grenoble dans le cadre d'un contentieux.

Adhésion de la commune au Conservatoire d'Espaces Naturels Isère.

Constitution d'une servitude de passage de canalisation d'eaux usées – parking de la mairie.

Communauté de communes Le Grésivaudan

Désignation du représentant titulaire et du représentant suppléant de la Commune du Touvet au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

Le nouveau conseil d'administration du CCAS est installé

La composition du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a été approuvée lors de la séance du conseil municipal du 23 mars.

Présidé de droit par le maire, le CCAS est composé de dix membres : cinq élus issus du conseil municipal et cinq membres nommés par le maire, conformément à l'article L.123-6 du Code de l'action sociale et des familles.

Ont été élus pour représenter le conseil municipal au sein du conseil d'administration du CCAS : Sandrine Gauchon, Caroline Aumont, Clément Cottin, Claire Cabane et John Courroux.

Les cinq membres nommés sont Cécile Billard, Jean-Louis Mourette, Karine Charpentier, Nadine Espagnol et Chantal Thivolle. Ils ont été proposés comme représentants par différentes associations et organismes du territoire : l'UDAF, Gres'Y, Et si on marchait, la Banque Alimentaire et l'AFIPH.

Lors de la réunion du conseil d'administration du 27 avril, Sandrine Gauchon, adjointe aux solidarités, à l'enfance et à la jeunesse, a été élue vice-présidente du CCAS.

Avec cette nouvelle équipe, le CCAS est pleinement opérationnel pour mettre en œuvre ses actions de solidarité, développer de nouveaux projets au service de la population et accompagner les habitants dans leurs démarches et besoins.

Sortie seniors dans le Beaufortin

Le CCAS organise une sortie pour les habitants de + de 65 ans le **jeudi 10 septembre**.

Informations et inscriptions
ccas@letouvet.com, 04 76 92 34 34



Plan canicule 2026

Les chaleurs extrêmes d'été désormais régulières peuvent être dangereuses pour les personnes les plus vulnérables. L'exposition d'une personne à une température extérieure élevée pendant une période prolongée, sans période de fraîcheur suffisante pour permettre à l'organisme de récupérer, est susceptible d'entraîner de graves complications surtout chez les personnes fragiles et isolées. Les périodes de fortes chaleurs sont, par exemple, propices aux pathologies liées à la chaleur, à l'aggravation de pathologies préexistantes ou à l'hyperthermie.

Il est rappelé à chacun l'importance de se préserver individuellement en se tenant informé des alertes météorologiques et d'adopter les bons réflexes.

De son côté, la commune et son CCAS renouvellent le dispositif de surveillance à destination des personnes les plus fragiles.

Comment cela fonctionne ?

Que ce soit pour vous même ou pour un proche, la première étape consiste à s'inscrire sur le registre du plan canicule de la commune : formulaire en ligne sur le site de la commune, à la mairie aux heures d'ouverture, ou à détacher dans ce journal.

En cas d'alerte canicule (à partir du niveau 3, orange), une procédure d'appels des personnes inscrites sur le registre est déclenchée. Ces appels visent à s'assurer de la bonne santé de la personne et à repérer d'éventuels signes de déshydratation.

En cas d'absence de contact, la procédure peut aller jusqu'au déplacement au domicile de la personne et à l'appel des secours.

Quelles sont les personnes « à risque » ?

Certaines catégories de personnes sont susceptibles d'être plus à risque en période de canicule. Il s'agit notamment : des personnes âgées et isolées de plus de 65 ans ; des personnes en situation d'handicap physique ou souffrant de troubles psychiques ; des personnes en situation de grande précarité, dont notamment les personnes sans-domicile stable.

Le CCAS est également en lien avec le plan départemental isérois « vagues de chaleur » pour accompagner les personnes les plus vulnérables.

Formulaire en ligne





Plan canicule 2026

Formulaire d'inscription des personnes «à risques» sur le registre de la commune

Madame

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Monsieur

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Informations obligatoires

L'inscription est demandée au titre : ☐ de personne en situation de handicap ☐ de personne âgée

Adresse précise :

Détails (bâtiment, étage, N° appartement) :

Code d'entrée (le cas échéant) :

Type de logement : ☐ Individuel ☐ Collectif ☐ Collectif avec gardien

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Données complémentaires

Date et durée envisagées d'absence du domicile :

!!! Pensez à prévenir la mairie en cas de modification des dates d'absence!!!

PERSONNES A CONTACTER	PRIORITE 1	PRIORITE 2	PRIORITE 3
NOM			
PRÉNOM			
QUALITÉ (enfant, voisin, ...)			
Tel domicile			
Tel portable			
Adresse précise			
Dates absence juillet			
Dates absence août			

Contact et informations

04 76 92 34 34, ccas@letouvet.com 13



Prestations à domicile dont bénéficie la personne

PRESTATIONS	OUI/NON	COORDONNEES DU PRESTATAIRE	JOURS/HORAIRES D'INTERVENTIONS
PORTAGE DE REPAS			
AIDE-MENAGERE			
TÉLÉ-ALARME			
SOINS A DOMICILE (infirmières,...)			
AUTRES , PRECISEZ :			

Nom et coordonnées du médecin traitant :

Autres informations que vous souhaitez nous communiquer :

Fréquentation de clubs ou autres structures – activités (précisez les jours et horaires) :

Vous vivez : ☐ Seul(e) ☐ En couple ☐ En famille ☐ Autre (précisez) :

Mentions légales :

J'autorise le CCAS à intégrer les informations de ce document au fichier des personnes à contacter.

J'atteste que j'ai pris connaissance du fait que je peux consulter et modifier ces données en m'adressant au CCAS et que la radiation du registre peut être réalisée à ma demande ou en cas de départ définitif de la Commune.

Date de la demande :

Signature :

Fiche à envoyer à : CCAS du Touvet - 700 Grande rue 38660 Le Touvet - ccas@letouvet.com

Le Projet Éducatif de Territoire 2025-2029 officiellement lancé

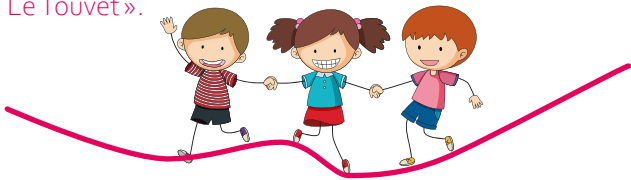


Le Projet Éducatif de Territoire (PEdT) 2025-2029 a été officiellement signé et validé par l'ensemble des partenaires institutionnels : les services de l'État (SDJES), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et l'Éducation nationale.

Fruit d'un travail collectif mené avec les acteurs éducatifs du territoire, ce document fixe les grandes orientations en faveur des enfants et des jeunes pour les quatre prochaines années. Bien plus qu'un simple cadre de référence, le PEDT constitue le fil conducteur de l'ensemble des actions menées dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse jusqu'en 2029.

Afin d'assurer son suivi et sa mise en œuvre, des commissions thématiques seront installées dès la rentrée. Elles auront pour mission d'accompagner les différents axes du projet, d'évaluer les actions engagées et de favoriser la participation de l'ensemble des partenaires.

Pour mieux identifier les initiatives qui s'inscrivent dans cette démarche, toutes les actions relevant du PEDT seront désormais signalées par le logo « Projet éducatif Le Touvet ».



Commission « Menus »

Un temps d'échange au service de la qualité de la restauration scolaire

La commission « Menus » s'est réunie les 26 janvier et 30 mars. Cette instance informelle rassemble les représentants des parents d'élèves des deux écoles, les élus municipaux, les représentants de Guillaud Traiteur ainsi que les agents du service Enfance-Jeunesse.

Ces réunions permettent de faire le bilan des menus proposés les mois précédents, de valider les menus à venir et d'échanger sur l'origine et la qualité des produits servis aux enfants.

Les retours recueillis sont globalement très positifs. Les repas à thème et les animations rencontrent aussi un franc succès auprès des élèves. Parmi les temps forts appréciés figurent les animations "food-truck".

Ces échanges réguliers contribuent à améliorer continuellement le service de restauration scolaire et à répondre au mieux aux attentes des enfants et des familles.



Des rencontres intergénérationnelles à la Résidence des Cascades

Depuis le mercredi 20 mai, les enfants des groupes Loups et Ours du centre de loisirs ont participé chaque mercredi après-midi à des temps de rencontres intergénérationnelles avec les résidents de la Résidence des Cascades à Saint-Vincent-de-Mercuze.

Organisées de 14h30 à 16h30, ces rencontres, proposées sur la base du volontariat, permettent aux enfants et aux aînés de partager des moments conviviaux autour de différentes activités ludiques. Grâce à la proximité du lieu, les déplacements se font à pied.

Durant le mois de mai, plusieurs grands jeux ont été proposés : mikado géant, morpion géant, pétanque, bowling ou encore tir à l'arc. Dans une ambiance chaleureuse et bienveillante, chacun a participé à son rythme et les échanges se créent naturellement entre les générations.

Le goûter, pris directement au sein de la résidence, a constitué également un temps fort de l'après-midi. Plus calme et propice aux échanges, il permet à chacun de mieux se connaître et de créer des liens au fil des rencontres.

Les retours des enfants, des familles et des résidents sont très positifs. Les enfants apprécient particulièrement ces moments de partage et sont revenus chaque semaine avec enthousiasme. De leur côté, les résidents se sont montrés heureux de ces visites qui apportent de la diversité dans les activités proposées au sein de la résidence.

Face au succès de ce projet, l'objectif est désormais de poursuivre et développer ces temps intergénérationnels durant l'année scolaire 2026-2027, afin de continuer à faire vivre des rencontres simples, humaines et enrichissantes pour tous.

Classe de mer 2026

Comme tous les deux ans, les trois classes de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 sont parties en classe de mer, cette année à La-Londe-Les-Maures !

La commune a fortement soutenu financièrement ce projet et a aussi mis à disposition deux animatrices : Camille et Laura.

Développer l'autonomie, renforcer la vie en collectivité, gagner en confiance en soi, favoriser l'ouverture d'esprit, apprendre par l'expérience, découvrir des activités, ces objectifs seront toujours au centre des ambitions de la municipalité, quelle qu'en soit la forme.



L'été aux Grappaloups



Cet été, le centre de loisirs invite les enfants à vivre de grandes aventures autour du thème « Grappaloups un jour,

aventurier toujours ». Pendant cinq semaines, les enfants exploreront la nature, les mondes aquatiques, les terres inconnues et le monde réel à travers de nombreuses activités ludiques et éducatives.

Au programme : ateliers créatifs, jeux sportifs, chasses au trésor, découvertes de la faune et de la flore, ainsi que des sorties. Les enfants profiteront notamment de journées au Col du Marcieu, à Brune Aventure, à Seven Square ou encore au parc aquatique Vitam Park. Des sorties piscine à Pontcharra rythmeront également les semaines estivales. Adapté à chaque tranche d'âge, le programme privilégie le choix des activités, l'autonomie et la convivialité.

Ouverture du centre de loisirs : du 6 au 31 juillet et du 24 au 28 août (fermé le 31 août !). Infos sur l'espace famille et à persicolaire@letouvet.com



Solidarité autour de Sandro

Maman du jeune Sandro, scolarisé en CP dans notre école, Harmonie Rota a créé l'association « Sandro ensemble face à la maladie » afin de mieux faire connaître la drépanocytose et soutenir les familles concernées.

Diagnostiqué en 2023 d'une forme sévère de cette maladie génétique du sang, Sandro suit aujourd'hui un parcours médical important, rythmé par des soins réguliers, des échanges transfusionnels et un suivi hospitalier spécialisé. Au fil du temps, d'autres complications de santé ont également nécessité une prise en charge adaptée et un bouleversement de la vie familiale.

Face à cette réalité, sa maman a choisi de transformer ces difficultés en action positive à travers la création d'une association ayant plusieurs objectifs : sensibiliser le public à la drépanocytose, informer sur le don du sang et le don de moelle osseuse, et accompagner les familles confrontées à la maladie.

Aujourd'hui, Sandro est inscrit sur les listes de recherche de donneurs compatibles pour une greffe de moelle osseuse.

La commune tient à saluer cette initiative et à apporter son soutien à l'association « Sandro ensemble face à la maladie ».

N'hésitez pas à prendre contact, vous renseigner, faire un don à l'association sur la page Facebook de l'association et auprès de Mme Rota : harmonierota82@gmail.com - 07 87 01 79 90





Au-revoir et merci Monsieur Vivant

Après quarante ans passés au service de l'école publique, le directeur de l'école élémentaire « Les 3 cours » du Touvet part à la retraite, officiellement le 1^{er} septembre 2026. Une page importante se tourne pour celui qui aura consacré toute sa carrière à accompagner les élèves, porter des projets collectifs et faire vivre les valeurs de l'école.

Issu d'un milieu ouvrier, il a grandi avec la conviction que l'école peut offrir à chacun la possibilité de s'élever et de construire son avenir. C'est ce qu'il a lui-même vécu, et c'est pourquoi il reste profondément attaché aux valeurs de l'école républicaine et de l'égalité des chances.

Après avoir obtenu une formation de guide de montagne, c'est l'encadrement d'enfants en escalade qui lui a révélé sa vocation. Sa carrière débute dans le Rhône avant de se poursuivre dans plusieurs communes du Grésivaudan : Saint-Hilaire-du-Touvet, Lumbin, Theys, puis Le Touvet, où il arrive en 2013 au poste de directeur.

Au fil des années, il a principalement enseigné en classe de CM2, un niveau qu'il apprécie particulièrement pour la qualité des échanges avec les élèves et l'accompagnement vers l'entrée au collège.

Très investi dans les projets pédagogiques, il aura marqué de nombreuses générations d'élèves à travers des initiatives fortes. Parmi ses plus beaux souvenirs figurent bien sûr les classes de mer, organisées avec une idée simple : permettre à chaque enfant de vivre au moins une expérience de voyage durant sa scolarité. Des projets, il y en a eu tant : la comédie musicale Le Soldat Rose, les projets cirque, théâtre, lecture... Sa passion pour la montagne l'a naturellement conduit à défendre la pratique du ski à l'école, tellement important pour des enfants qui grandissent au pied des montagnes !

Tout au long de sa carrière, il aura cherché à multiplier les projets communs afin de renforcer les liens entre enseignants, familles et élèves. Une manière de construire une école unie et un climat scolaire serein et positif.

Pour celui qui décrit l'enseignement comme un « métier d'épanouissement », cette profession correspondait pleinement à sa personnalité grâce à sa diversité et sa polyvalence. Enseigner, fédérer, organiser, transmettre mais aussi bricoler quand c'est nécessaire !

La municipalité remercie chaleureusement Jean-Michel Vivant pour son investissement auprès des enfants et des familles du Touvet et lui souhaite une retraite heureuse et active.

À la rentrée 2026, Mme Sophie Sagnes qui vient de l'école de Saint-Pancrasse (Plateau-des-Petites-Roches) prendra la direction de l'école des 3 Cours. La commune lui souhaite la bienvenue.



Le mot du directeur : « 61 ans d'école »

« Je souhaite que l'école poursuive cette belle dynamique, dans un climat serein, porté par de beaux projets et une énergie collective positive. J'ai profondément aimé partager le quotidien des enfants, et ce sont eux qui me manqueront le plus. »

À 63 ans, je réalise que j'ai vécu 61 années à l'école. Elle a été le fil conducteur de ma vie, d'abord comme élève, puis comme enseignant et directeur. Aujourd'hui, je me tourne vers de nouveaux projets, notamment autour des aventures sportives en montagne. Je quitte mes fonctions sans amertume, avec le sentiment du travail accompli et de belles années partagées.

Je tiens à rendre hommage à l'ensemble des enseignants. Un directeur porte une école, certes, mais il est aussi porté par son équipe. Ce sont les dynamiques collectives, les motivations partagées et l'engagement de chacun qui permettent de faire vivre une école.

Je remercie également les parents. Sans leur présence, leur confiance et leur implication, une école ne pourrait pleinement s'épanouir. Ils sont des partenaires essentiels dans la vie de l'école et dans le cheminement de leurs enfants.

Beaucoup se sont investis avec générosité pour accompagner les projets et les activités, et je leur en suis reconnaissant.

Enfin, je remercie la commune pour son écoute constante, son soutien financier, la qualité des échanges et les bonnes relations entretenues tout au long de ces années. »



Info projet site de l'ancienne gendarmerie

Le projet immobilier porté par Bouygues Immobilier rue de la Priola poursuit son avancée conformément au calendrier prévu.

Pour rappel, le permis de construire initial a été accordé en juin 2024 pour la réalisation de trois bâtiments d'habitation comprenant 46 logements, dont 14 logements locatifs sociaux, ainsi que des locaux destinés à des professionnels de santé.

Comme vous avez pu le constater, les travaux ont démarré au mois de mai. Il s'agit principalement de travaux de démolition, la construction devant débuter en septembre pour une livraison théorique prévue fin 2027.

Dès la phase de définition du projet, une attention particulière a été portée par la commune à la préservation d'une partie des arbres de haute tige (cèdres, pins...) du site afin de favoriser l'intégration paysagère du projet et de protéger ce patrimoine arboré remarquable, support de biodiversité.

Certains arbres ont été élagués en mai par les entreprises mandatées par le porteur de projet Bouygues Immobilier. Cet élagage a suscité beaucoup d'émotions chez certains riverains. Des éléments complémentaires ont été demandés par la commune au promoteur pour s'assurer du bon soin porté à ces arbres.





Info bâtiment des Grappaloups

De nombreux habitants s'interrogent sur l'avenir du bâtiment situé au Clos Schmitt et initialement destiné à accueillir le centre de loisirs Les Grappaloups. Ouvert en 2020, il a malheureusement dû fermer ses portes dès 2021 à la suite de la découverte de plusieurs défauts de construction.

Où en est le dossier aujourd'hui ?

Dans le cadre de la procédure engagée, le tribunal a désigné des experts qui se sont rendus sur place en avril dernier. Leurs premières conclusions mettent en évidence la responsabilité potentielle de plusieurs entreprises intervenues sur le chantier.

Afin de poursuivre les investigations et d'identifier précisément l'origine des malfaçons, les experts ont demandé à la commune de procéder à un dégagement complet du bâtiment. Cette étape est indispensable pour permettre l'accès aux éléments structurels et affiner les analyses.

Concrètement, les travaux à venir consisteront à retirer les doublages intérieurs (plaques de plâtre et isolants) ainsi qu'à démolir la dalle du premier étage. Ces interventions permettront aux experts d'examiner les structures porteuses et de déterminer avec précision les responsabilités de chacun.

Quelles sont les prochaines étapes ?

Une fois les responsabilités établies, les entreprises concernées pourront faire valoir leurs observations et assurer leur défense. Cette phase juridique et technique risque de s'étendre sur plusieurs mois, voire plusieurs années.

Parallèlement, la commune devra préparer les conditions de la reconstruction du bâtiment afin qu'il puisse, à terme, remplir la mission pour laquelle il avait été conçu. Ce qui n'est de fait pas pour bientôt...

Tour d'horizon des travaux du quotidien

Dans les écoles

Changement de plusieurs néons, réparations des toilettes cassés, entretien des éviers bouchés, réinstallation de thermostats, vérification/réparation stores et menuiseries, réglage des arrivées d'eau dans un objectif de réduction des consommations d'eau.

Équipements sportifs

Dojo : réparation d'une fuite d'eau.

Terrain de rugby : réparation de la barre transversale du poteau.

Espaces verts

Entretien régulier intensifié par les fortes précipitations et la chaleur, nettoyage des routes (arbres morts, branches, etc.)

Communication

Distribution Touvet Animation, journal municipal et affichages panneaux municipaux.

Dégradations

Suite aux intrusions au Bresson : réglages de portes, nettoyage, débouchage des toilettes,...

Espace public : redressements réguliers des panneaux de signalisation dégradés par des actes malveillants.



Sur le terrain : entretien avec Quentin Hugard



Arrivé en début d'année au sein des services techniques comme agent polyvalent et titulaire d'un BP aménagement paysager, Quentin Hugard a plus spécifiquement pris en main l'entretien et la gestion des espaces verts communaux.

Vous travaillez actuellement sur un projet de plan de gestion différenciée. En quoi consiste-t-il ?

L'idée est de classer les espaces publics selon trois grands niveaux d'entretien.

Certains lieux, très fréquentés et représentatifs de la commune, bénéficieraient d'un entretien régulier et soigné (comme place de l'École). D'autres espaces conserveraient un entretien plus classique. Enfin, certains secteurs pourraient être davantage laissés à une évolution naturelle avec seulement des interventions de sécurité ou d'entretien ponctuel.

Cette approche permet à la fois de mieux gérer les ressources disponibles, de favoriser la biodiversité et de concentrer les efforts là où ils sont les plus utiles.

Vous évoquez souvent la préservation de l'environnement. Est-elle au cœur de votre démarche ?

Oui, clairement. L'objectif n'est pas seulement d'avoir des espaces propres ou agréables visuellement, mais aussi de préserver des équilibres naturels. Cela passe par une meilleure connaissance des végétaux, mais aussi par la surveillance des espèces invasives comme la renouée du Japon, le bambou ou encore le buddléia, appelé "arbre à papillons". Contrairement à ce que son nom laisse penser, cette plante peut avoir des effets négatifs sur la biodiversité locale lorsqu'elle se développe de manière incontrôlée car, avec très peu de nectar présent dans cette plante, les pollinisateurs s'épuisent.

Aussi, un autre point positif de la commune est que les plantations n'ont naturellement pas besoin d'arrosage. Le fleurissement qu'on peut voir dans certaines communes est très esthétique mais demande beaucoup d'entretien, de temps et d'eau !

Quel regard portez-vous sur les espaces verts de la commune ?

Je trouve qu'il y a une vraie volonté de bien faire et de nombreux aménagements intéressants. Certains espaces ont été conçus de manière très pertinente, avec des plantations adaptées et peu exigeantes en entretien.

À l'inverse, certains aménagements plus anciens demandent aujourd'hui beaucoup de travail parce qu'ils ont été plantés très densément ou avec des espèces particulièrement gourmandes en entretien. L'enjeu est désormais de trouver le bon équilibre entre qualité paysagère, biodiversité et moyens disponibles.

Un message pour les habitants ?

Je les rencontre souvent et les échanges sont généralement très sympas. Ils me demandent des conseils, m'alertent sur l'état d'un espace ou souhaitent des explications.

Au risque de le répéter, nous souhaiterions juste une attention particulière sur les déjections canines (et autres...) qui nous posent un vrai problème lors des interventions.

Depuis votre arrivée, quelles ont été vos premières missions ?

Lorsque je suis arrivé en janvier, j'ai commencé par un important travail de taille des arbres et notamment des nombreux arbres fruitiers présents sur la commune. Certains n'avaient pas été entretenus depuis plusieurs années et il a fallu leur redonner une forme adaptée tout en veillant à leur santé. La période hivernale est idéale pour intervenir, car les végétaux sont en repos végétatif, ce qui limite leur stress et réduit les risques de maladies. Il faut aussi choisir les bonnes conditions météorologiques : lorsqu'une taille est réalisée par temps trop humide, les plaies peuvent favoriser le développement de champignons ou de maladies.

Je suis également intervenu sur les haies, plantes diverses et massifs dont j'ai découvert petit à petit l'état et donc les besoins. Il y a par exemple beaucoup de romarins sur la commune qui ont besoin d'être entretenus car les bois sont vieux, cassants et limitent la plante pour repartir.

Le travail et la période de taille sont différents selon les variétés et selon ce que l'on souhaite obtenir.

Vous avez également beaucoup travaillé sur les rosiers de la commune. Pourquoi ?

Oui, notamment les rosiers grimpants situés aux abords du cimetière et sur plusieurs autres sites comme le rond-point d'entrée de village. Ils étaient devenus très volumineux et certains présentaient des signes de maladies avec l'apparition de chancres bactériens. Les usagers du cimetière ont aussi fait part des nuisances de leur présence. J'ai donc réalisé une taille importante mais raisonnée. Il s'agit d'un compromis. L'objectif n'était pas de les supprimer ni de les dénaturer, mais de retrouver un équilibre entre l'esthétique, la santé des plantes et le confort des usagers. Cette intervention permettra ensuite d'assurer un entretien plus léger dans les années à venir.

Que deviennent les déchets de taille ?

L'objectif est de les valoriser autant que possible. Une partie des branches devait être transformée en BRF, du bois raméal fragmenté. Il s'agit d'un paillage obtenu à partir de jeunes rameaux, très intéressant pour enrichir naturellement les sols et conserver leur humidité. Des contraintes matérielles ont retardé ce projet, mais il reste d'actualité.

La gestion des espaces verts a-t-elle évolué ces dernières années ?

Oui, beaucoup. Aujourd'hui, les collectivités n'ont plus droit aux produits phytosanitaires pour l'entretien courant des espaces publics. C'est une évolution positive pour l'environnement mais qui implique aussi de nouvelles méthodes de travail.

Dans le même temps, les moyens humains et matériels ne sont plus ceux d'il y a plusieurs décennies. Il faut donc adapter les pratiques et définir des priorités ce qui n'est pas simple devant une attaque de pucerons ou le développement de champignons !



Brûlage des déchets verts : une pratique interdite pour préserver notre qualité de l'air

Avec l'arrivée des travaux d'entretien des jardins, la commune souhaite rappeler que le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit dans le département de l'Isère, conformément à l'arrêté préfectoral n°2013-322-0020.

Les déchets verts regroupent notamment : les tontes de pelouse, les feuilles mortes, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage.

Pourquoi cette interdiction ?

Le brûlage des végétaux émet des particules fines et des substances polluantes nocives pour la santé et l'environnement. Cette pratique contribue à la dégradation de la qualité de l'air et peut aggraver certaines pathologies respiratoires, notamment chez les personnes fragiles. En période de pollution atmosphérique ou de sécheresse, ces feux représentent également un risque accru d'incendie.

Quelles alternatives ?

Plusieurs solutions simples et écologiques existent pour valoriser les déchets verts :

- le compostage,
- le broyage des branches,
- le paillage au jardin,
- le dépôt en déchèterie.

Ces pratiques permettent de réduire les déchets tout en enrichissant naturellement les sols.

Des sanctions possibles

Le non-respect de cette réglementation peut entraîner des sanctions. La municipalité invite donc chacun à adopter les bons gestes afin de préserver notre cadre de vie et la qualité de l'air pour tous.

La communauté de communes Le Grésivaudan propose une aide à l'achat et à la réparation de broyeurs mutualisés

Les principes de l'aide

Offre à destination des habitants des communes du Grésivaudan (professionnels non concernés).

L'utilisation du broyeur doit être mutualisée entre au moins 2 foyers.

Le broyat produit ne pourra pas être apporté en déchèterie : il sera valorisé dans un jardin ou un espace vert (en paillage, compostage...).

Montant de l'aide

La subvention est plafonnée à 500 € TTC maximum. Son montant est défini en fonction du nombre de foyers regroupés et du prix d'achat du broyeur / du prix d'achat des pièces et de la main d'œuvre TTC

Les 2 types d'aide : l'achat et la réparation

L'aide à l'achat de broyeurs mutualisés

Les broyeurs concernés par cette mesure sont les broyeurs électriques et thermiques conformes aux normes européennes. Le matériel acheté peut être neuf ou reconditionné : l'achat doit être effectué chez un détaillant professionnel (physique ou en ligne). La vente entre particuliers n'est pas subventionnée.

L'aide à la réparation d'un broyeur de végétaux mutualisé

La réparation et la fourniture des pièces doivent être effectuées par un professionnel : aucune commande de pièces seules ne sera acceptée. La réparation doit faire l'objet d'une garantie par le professionnel et être effectuée dans les règles de l'art.

Attention: l'achat et la réparation du broyeur ne peuvent être effectués avant la notification d'attribution de l'aide.

Toutes les infos sur
www.le-gresivaudan.fr/subvention-broyeur



Le GRÉSIVAUDAN
communauté de communes

Faune et flore du Touvet

Les serpents : des voisins méconnus et utiles à la biodiversité

Chaque année, avec le retour des beaux jours, les observations de serpents augmentent dans nos jardins et chemins de promenade. Parfois redoutés, ces reptiles jouent pourtant un rôle essentiel dans l'équilibre de notre environnement.

Des espèces discrètes et protégées

Plusieurs espèces de serpents peuvent être observées sur notre territoire.

Parmi les plus fréquentes figurent la couleuvre hélvétique, la couleuvre à collier et la couleuvre vipérine. Cette dernière est totalement inoffensive malgré sa ressemblance avec certaines vipères.

La vipère aspic, seule espèce venimeuse présente localement, peut également être rencontrée. Très discrète, elle cherche avant tout à éviter les contacts avec l'être humain.

Les serpents sont des animaux très craintifs qui n'attaquent jamais l'homme sans raison. Lorsqu'ils se sentent dérangés, ils préfèrent fuir et passent la majorité de leur temps cachés dans la végétation, les murs en pierres sèches, les tas de bois ou les zones rocheuses.

Leur présence témoigne souvent d'un milieu naturel en bonne santé.

Tous ces serpents sont des espèces protégées par une loi de 1976 qui interdit notamment de les tuer, de les ramasser ou de les déplacer.

Pourquoi les serpents sont-ils utiles ?

Les serpents occupent une place importante dans la chaîne alimentaire. Ils limitent notamment la prolifération des souris, rats et autres petits rongeurs, ce qui représente un atout précieux pour les jardins, les habitations et les cultures agricoles.

Ils participent également à l'équilibre des écosystèmes en servant eux-mêmes de nourriture à d'autres animaux, tels que certains rapaces, hérons ou mammifères.

C'est pourquoi il est important de préserver ces espèces et de favoriser une cohabitation respectueuse.

Comment réagir en cas de rencontre ?

Si vous apercevez un serpent lors d'une promenade ou dans votre jardin, il suffit généralement de garder ses distances et de le laisser s'éloigner tranquillement. Les serpents ne sont pas agressifs et ne mordent qu'en cas de menace directe.

Quelques conseils simples permettent de cohabiter sereinement avec ces animaux :

- ▶ ne pas tenter de les manipuler ;
- ▶ portez des chaussures montantes, marchez d'un pas lourd pour créer des vibrations ;
- ▶ maintenir les jardins entretenus tout en préservant quelques zones naturelles favorables à la biodiversité.

En cas de morsure suspectée, il convient de rester calme, d'éviter tout effort physique et de contacter rapidement les secours en composant le 15.



Vipère



Couleuvre vipérine

Retrouvez dans la rubrique « petites annonces » p. 27 le témoignage d'un habitant du Touvet passionné et connaisseur de serpents !



Comment différencier vipère et couleuvre?

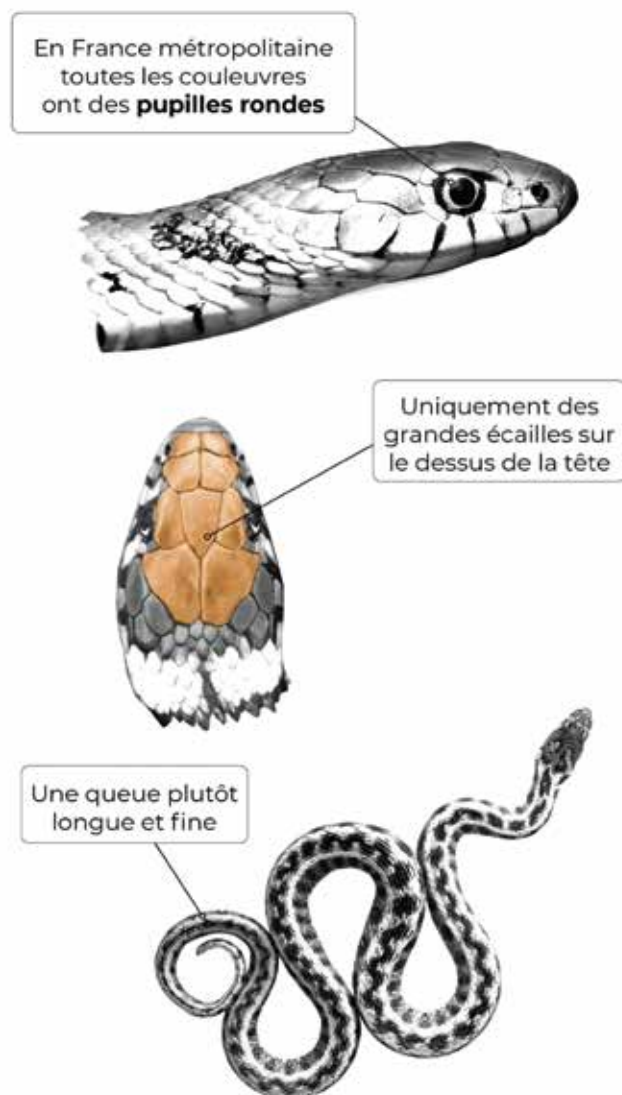
Couleuvre

Tête

Tête étroite, qui s'intègre harmonieusement à son cou. Pour paraître plus menaçante lorsqu'elle est apeurée, elle peut aplatir sa tête qui devient alors triangulaire en bonne experte du mimétisme ! Le dessus de la tête est constitué de quelques grandes écailles (plaques céphaliques)

Yeux

Pupilles rondes comme toutes les couleuvres de France.



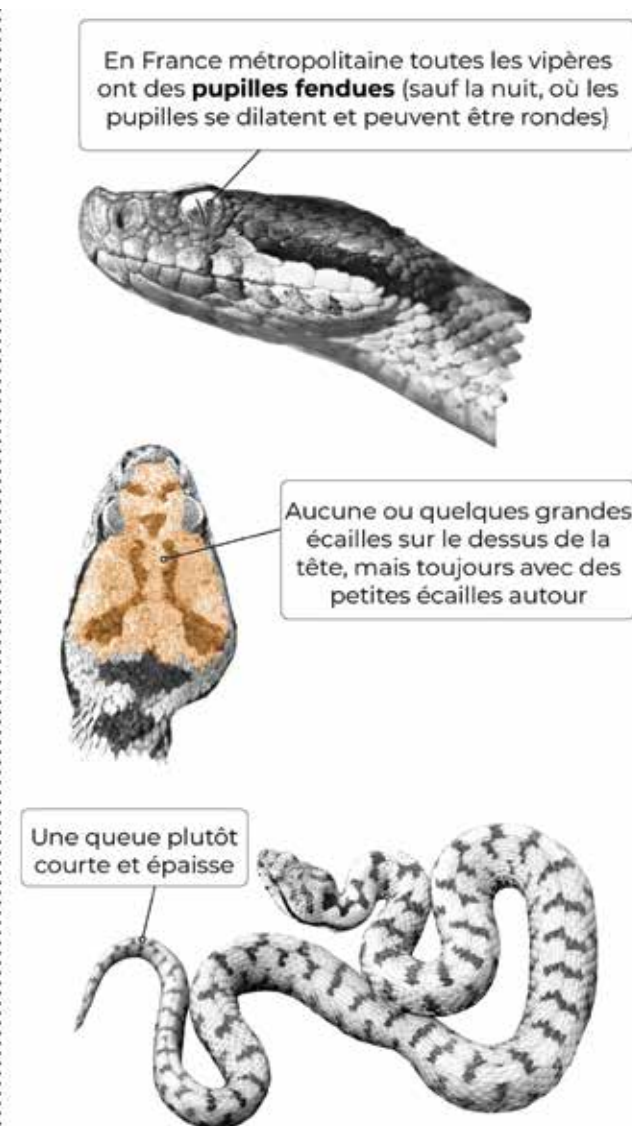
Vipère

Tête

Tête triangulaire et nettement marquée, associée à une mâchoire robuste. Le bout du museau est légèrement retroussé. De nombreuses petites écailles composent le dessus de la tête.

Yeux

Pupilles fendues verticalement, semblables à celles des chats. Cette pupille peut toutefois se dilater la nuit.



Moustique tigre : enjeu de santé publique

En Auvergne-Rhône-Alpes, l'année 2025 a été marquée par un niveau élevé de cas d'arboviroses et une progression continue du moustique tigre dans tous les départements. Avec 80% des habitants exposés, l'ARS en fait un enjeu de santé publique. Au-delà des nuisances qu'il génère au quotidien, le moustique tigre peut transmettre des virus comme la dengue, le chikungunya ou le Zika lors d'une simple piqûre. La transmission peut être rapide : le moustique pique plusieurs fois au cours de sa vie, favorisant la circulation des virus.

Comment lutter chez soi ?

Le moustique tigre se développe dans de faibles quantités d'eau. Tout objet peut servir de lieu de ponte : coupelles de pots de fleurs, arrosoirs, jouets, récupérateurs d'eau de pluie, piscines non entretenues ou encore encombrants. Le moustique tigre vit dans un périmètre d'environ 150 mètres autour du lieu de ponte.

Pour limiter sa présence, il est essentiel d'agir à la source en supprimant les lieux de ponte.

Au Touvet, des agents des services techniques ont été formés à l'utilisation de biocides. Ils sont intervenus au multi-accueil sur une action de démoustication pour protéger les plus petits.

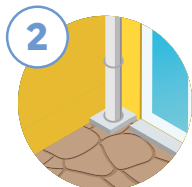
Un projet de protection de la terrasse est également en cours pour éviter la concentration de lieux de ponte des moustiques.



1 JE COUVRE

de façon hermétique avec un couvercle ou à l'aide d'une moustiquaire à maille très fine toutes les réserves d'eau

Récupérateurs d'eau de pluie, cuves, fûts divers ou tous réceptacles pluviaux via les chéneaux de la maison.



2 J'AMÉNAGE

pour éviter la stagnation d'eau

Regards à l'aplomb des descentes de chéneaux



3 JE RANGE

autant que possible à l'abri de la pluie ou de l'arrosage du jardin et après les avoir vidés :

Seaux, arrosoirs, pneumatiques, jouets, bouteilles en verre en attente de recyclage...



4 JE VIDE

chaque semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux stagnantes (propres ou sales)

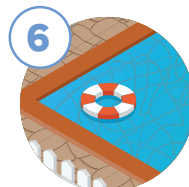
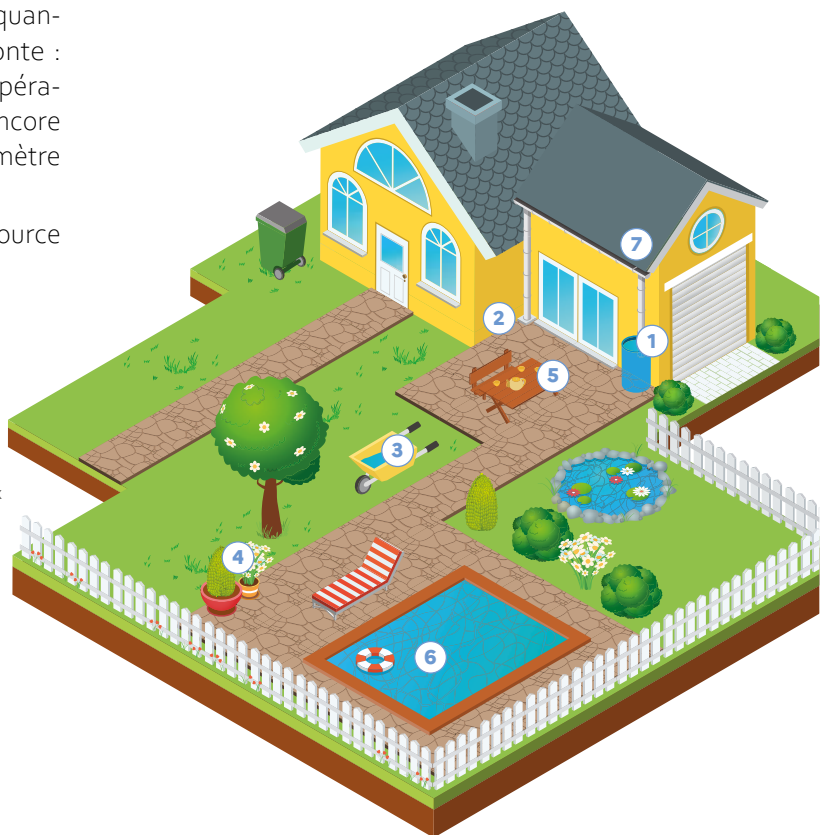
Coupelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, pieds de parasols, bâches de mobilier de jardin, objets de décoration pouvant retenir l'eau, pluviomètres...



5 JE JETTE

tous les objets abandonnés dans mon jardin ou sur ma terrasse

Déchets de chantier, boîtes de conserve, vieux pots de fleurs cassés...



6 J'ENTRETIENS

régulièrement ma piscine, mon bassin

Veillez au bon fonctionnement du système d'épuration et de filtration. Mettez des poissons dans votre bassin d'agrément.



7 JE CURE

régulièrement pour faciliter le bon écoulement des eaux

Siphons d'évier extérieur, fontaines, bords d'évacuation extérieures, gouttières, chéneaux et rigoles...

En appartement, j'aménage ma terrasse sur plots, pour qu'elle ne retienne pas d'eau sous les dalles et ne constitue pas un gîte larvaire

Repérez les évacuations et nettoyez-les, évitez les débordements d'arrosage, aménagez des évacuations adaptées.

Des solutions pour mieux se déplacer !

Le prix à la pompe des carburants pour nos véhicules motorisés est au plus haut depuis quatre ans. À l'été 2022, cette augmentation résultait en partie de l'invasion du territoire ukrainien par la Russie quelques mois plus tôt. Il avait alors fallu plusieurs semaines pour que le prix du pétrole brut repasse sous la barre des 100 dollars le baril.

En 2026 c'est une nouvelle crise géopolitique, suite au conflit en Iran puis au blocage du détroit d'Ormuz et des turbulences sur l'approvisionnement énergétique mondial, évènement dont nous ne percevons pas encore tous les effets.

À l'échelle de notre territoire, nous sommes évidemment impactés. À l'heure où ces lignes sont écrites, l'incertitude ne permet pas de présager d'une baisse prochaine du prix des carburants. Il est nécessaire de rappeler qu'il existe des marges de manoeuvre pour alléger l'impact de la conjoncture actuelle sur nos budgets.

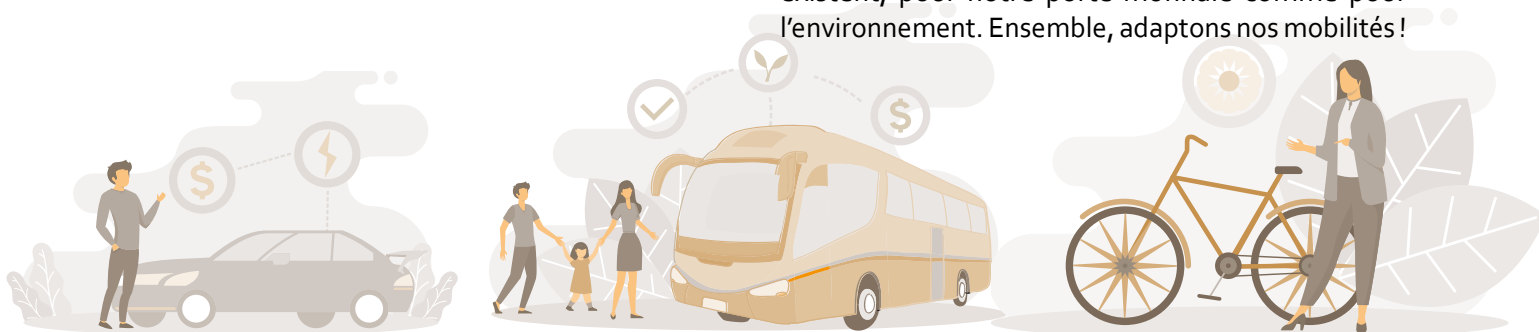
Lors de la réunion publique tenue par le SMMAG (syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise) le 22 janvier dernier en salle du Conseil de la mairie, des habitants ont pu assister à la présentation de deux dispositifs d'accompagnement sur le thème de la voiture partagée : **le covoiturage, permettant de partager les coûts d'un trajet, et l'autopartage par la mise en commun au sein d'un groupe de personnes d'un véhicule et des frais afférents.** Au-delà des plateformes reconnues pour un covoiturage de longue distance, M covoit' Lignes+ est un service public de covoiturage domicile-travail. Il permet de covoiturer dans le Voironnais, le Grésivaudan, le Vercors et la métropole de Grenoble grâce à 38 arrêts répartis sur 9 lignes. Le service est opérationnel, simple d'usage et permet de covoiturer en temps réel, sans contrainte de planification et sans commission. Un besoin d'infrastructure a été exprimé pour encadrer le covoiturage entre Le Touvet et les communes jusqu'à Pontcharra, en journée comme les soirs et weekends. Côté autopartage, le syndicat des mobilités et la commune sont en mesure de soutenir les initiatives citoyennes, un service dédié pouvant accompagner ces projets.

En 2020 la communauté de communes du Grésivaudan a mutualisé sa compétence sur l'organisation des transports publics avec la métropole de Grenoble et la communauté d'agglomération du Pays Voironnais.

Depuis, notre commune, centrale sur la vallée, est plutôt bien desservie, avec les lignes 75 vers Pontcharra, 35 vers la gare de Goncelin ou vers Bernin, et 84 en direction de Grenoble via Crolles. Par ailleurs l'arrêt Grandes Terres se voit desservi par la ligne structurante T83 (gérée par la Région) reliant Chambéry d'une part et Grenoble par autoroute d'autre part. Les usagers bénéficient d'une tarification homogénéisée sur l'ensemble du périmètre du SMMAG. Enfin en gare de Goncelin il est possible de monter à bord du TER ou de la ligne Chrono C12, tandis qu'au parking relais P+R de Lumbin se trouve le terminus de la ligne C11. Ces deux lignes Chrono, cadencées sur toute la journée, suivent la direction de l'agglomération voironnaise en passant par le centre de Grenoble.

Pour une circulation sur davantage de proximité, que ce soit au coeur du Touvet comme entre les pôles économiques que sont Pontcharra et Crolles, le faible dénivelé en fond de vallée permet de faire la part belle aux mobilités douces, particulièrement au vélo qu'il soit avec ou sans assistance électrique (VAE). Ce mode de déplacement constitue une option agréable et économique, surtout avec les beaux jours qui arrivent. La route départementale RD1090 est pourvue de bandes cyclables en dehors des agglomérations, tandis que les chemins de plaine offrent des itinéraires plus tranquilles. Ainsi, sur notre commune, la circulation sur le chemin de l'Empereur est réglementée et réservée aux quelques riverains et aux usagers non motorisés. Une forte vigilance doit rester de mise en prenant la direction de Goncelin, notamment aux heures de pointe, car cet itinéraire ne dispose pas encore des infrastructures sécurisées dédiées.

Le caractère rural à périurbain du Touvet explique l'équipement d'encore un à deux véhicules par foyer. Le positionnement géographique de notre commune et la diversité de ses services nous permettent cependant de laisser plus souvent la voiture au garage. Covoiturage, transports publics, vélo : des solutions existent, pour notre porte-monnaie comme pour l'environnement. Ensemble, adaptons nos mobilités !



Campagne d'adoption APAGI

En 2026, changeons notre regard sur les animaux de refuge...

Et si nous adoptions autrement ?

Le refuge APAGI, situé sur la commune du Versoud, œuvre chaque jour pour offrir une seconde chance aux animaux de compagnie abandonnés dans l'agglomération grenobloise et la vallée du Grésivaudan.

En 2026, le refuge lance une campagne autour de l'adoption responsable avec le soutien de Grenoble Alpes Métropole.

« Un animal de refuge, c'est compliqué : on ne connaît pas son passé ! »

« Je n'irai jamais en refuge... c'est trop triste. »

Cette campagne, imaginée par l'APAGI, a pour mission de changer ce regard et de déconstruire les préjugés sur les animaux de refuge.

Des animaux comme les autres, avec une base d'éducation, un passé affectif et beaucoup d'amour à apporter à une nouvelle famille.

Si vous souhaitez en découvrir davantage, le refuge propose des visites pédagogiques ouvertes pour tous : écoles, entreprises, associations, ...

Ces rencontres seront l'occasion de découvrir le fonctionnement du refuge, de se sensibiliser au bien-être animal et de se reconnecter à soi à travers l'animal. Venez comme vous êtes et apprenez en davantage sur l'animal... et sur vous-même.



Pour en savoir plus, retrouvez l'APAGI sur Facebook, Instagram ou contactez les directement.
contact@apagi.fr
www.apagi.fr

Campagne de promotion du Service National pour l'Armée de l'Air et de l'Espace

Le dispositif est ouvert à toutes et tous, de 18 à 25 ans, en provenance de France et d'Outre-Mer. L'engagement de 10 mois (un mois de formation et 9 en unité) offre la possibilité de faire des missions qui ont du sens et propose une grande diversité de parcours : télépilotage de drones, génie, aide aux moniteurs, cybercombattants, techniciens, mécaniciens, cuisiniers, et bien d'autres. Les volontaires contribuent ainsi directement aux missions opérationnelles exclusivement sur le territoire national tout en développant des compétences pratiques et stratégiques qui leur seront très utiles dans la suite de leur carrière professionnelle, qu'elle soit militaire ou non.

La sélection des volontaires est réalisée progressivement, en prenant en compte la motivation, l'esprit de défense, l'aptitude médicale et l'adéquation entre le profil du candidat et les besoins de la Nation.

Porté par les valeurs fortes de solidarité, d'engagement, d'égalité, de fraternité et de fierté collective, le Service national volontaire participe à l'évolution des armées vers un modèle plus hybride, renforçant le lien entre la Nation et ses forces armées. Ouvert également aux personnes en situation de handicap, le SNV offre à chacun la possibilité de contribuer à l'effort de défense et d'écrire de nouvelles pages de l'histoire collective.

Pour plus d'informations et pour postuler : devenir-aviateur.fr



Petites annonces

Serpents dans votre jardin, votre maison ? Je vous propose mon aide !

Voilà la période où tous les animaux se réveillent et j'entends beaucoup d'habitants avoir dans leur jardin des reptiles et notamment des serpents, souvent sources de phobies.

Je suis passionné de ces bêtes là depuis mon enfance et j'ai personnellement des serpents à la maison depuis plus de 30 ans.

Si vous faites partie des personnes craintives et que vous vous retrouvez démuni devant un serpent, je vous propose mon aide, mes connaissances et mon expérience. Je peux venir chez vous, bien sûr à titre gratuit pour m'en approcher et estimer la meilleure chose à faire.

Vous le savez sûrement, il ne faut surtout pas tuer les serpents car ils font partie de l'écosystème et de la chaîne alimentaire, et nous débarrassent de beaucoup de rongeurs et autres bêtes néfastes pour les agriculteurs ou les potagers personnels.

N'hésitez pas à me contacter !

David Greffe - 06 88 61 91 70 - david-greffe@hotmail.fr



Parenthèses Créatives

ATELIERS CRÉATIFS

À L'ANNÉE

- ☆ **Loisirs créatifs thèmes variés**
Scrapbooking, Art journal, Mixed media, Carterie, Customisation textile, pâte polymère, Home déco, Upcycling...
- ☆ **Scrapbooking**
- ☆ **Art journal Mixed media**
15 séances entre septembre et juin.
Pour enfants 6/10ans et 11/17ans
Pour adultes

À LA CARTE

- ☆ **spécial vacances scolaires**
Primaires, collèges, lycée
- ☆ **en demi-journée**
séance à thème
Pour adultes
- ☆ **1 journée (Repas partagé)**
Scrapbooking
Art journal Mixed media
Pour adultes
- ☆ **spécial événement**
Anniversaire, evjf, afterwork...

portes ouvertes
inscriptions 2026 / 2027
vendredi 4 sept. et
samedi 5 sept.
14h/18h

La salle dédiée à votre créativité
Parenthèses Créatives
1411, Grande Rue
38660 Le Touvet

Jennifer Tarricone
06 08 54 32 96
parenthesescreatives38@gmail.com
insta/fb : parenthesescreatives38

NDLR : la commune propose cet espace pour l'expression des acteurs du village qui participent à son dynamisme. Dans cette rubrique, chacun s'exprime en son nom et responsabilité concernant ses activités.

Ensemble pour Le Touvet

La fin de l'année scolaire est toujours une période particulièrement intense pour nos associations : galas, représentations, auditions, temps festifs, dernières compétitions, assemblées générales... Autant de rendez-vous qui témoignent du dynamisme de la vie associative dans notre village.

La municipalité s'attache à accompagner au mieux ces temps forts, en facilitant l'accès aux équipements communaux, aux salles et au matériel disponible.

Cet engagement se traduit également par l'étude des demandes de subventions, qu'elles soient financières, matérielles ou liées à la mise à disposition de locaux.

Ces dernières semaines, chaque association sollicitant le soutien de la commune a ainsi transmis un dossier. Leur examen s'inscrit dans la continuité du travail engagé, avec la volonté de tenir compte à la fois des besoins exprimés, de l'activité menée et de l'apport de chacune à la vie locale.

Nous souhaitons poursuivre les ajustements nécessaires afin de garantir davantage d'équité et d'équilibre entre les associations. Les subventions seront soumises au vote du conseil municipal le 8 juillet.

Après la pause estivale, nous aurons le plaisir de nous retrouver à l'occasion du Forum des associations, samedi 5 septembre. Ce rendez-vous permettra à chacun de découvrir la richesse de l'offre associative, de rencontrer les bénévoles et, peut-être, de susciter de nouveaux engagements.

À toutes celles et ceux qui donnent déjà de leur temps, de leur énergie et de leur enthousiasme, nous adressons nos sincères remerciements.

Bruno Merzario

Adjoint chargé de la vie associative
et de l'événementiel

Le Touvet pour demain

Depuis le début du mandat, nous avons été à l'initiative de nombreux questionnements et échanges au sein du conseil municipal. Certes, nos points de vue divergent quant à la gestion communale, notamment en matière de priorisation des actions et de certaines dépenses. Néanmoins, nous apprécions que le dialogue ait lieu dans l'intérêt de notre village. Notre ligne de conduite sera de veiller à ce qu'un véritable débat d'idées ait lieu.

Comme l'a indiqué M. le Maire lors du dernier conseil municipal, nous devrions retrouver dans ce bulletin un article consacré au rappel de la réglementation concernant les chiens, à la suite de plusieurs incidents survenus dans la plaine. Cette initiative est portée par notre groupe, soucieux de répondre à des préoccupations exprimées par plusieurs habitants.

Pour autant, nous souhaitons que certains dossiers avancent davantage et que la concertation, encore insuffisante, soit renforcée. Le dialogue entre élus est essentiel à la qualité des décisions prises. Malheureusement, les horaires actuels des réunions ne favorisent pas toujours une participation optimale ni des échanges aussi approfondis que nous le souhaiterions. Nous le regrettons.

L'équipe de la minorité reste pleinement engagée au service de tous les habitants. Nous sommes à votre écoute pour toute demande d'information, suggestion ou question concernant la vie communale. N'hésitez pas à nous contacter (letouvetpourdemain@gmail.com) et à échanger avec nous. Votre parole compte. Nous comptons sur vous pour la faire entendre tout au long de ce mandat.

John Courroux et Carine Brochier

pour Le Touvet pour demain



ÉTÉ 2026

Le Touvet Animations

Votre mensuel municipal et associatif



Inventaire de la biodiversité du Touvet avec des écologues

 Commune Le Touvet, Parc Naturel Régional de Chartreuse

Mercredi 1^{er} juillet 9h30-11h ou 14h-15h30

Le Touvet (lieu du rendez-vous communiqué après réservation)

La commune vous propose une nouvelle animation pour faire vivre l'Atlas de la Biodiversité Communale : accompagner les écologues du Parc naturel régional de Chartreuse à identifier et inventorier les espèces autour de vous ! Vous pouvez choisir l'une des 2 sessions d'inventaire dans la journée : de 9h30 à 11h ou de 14h à 15h30.

À partir de 6 ans, gratuit, inscriptions obligatoires dans la limite de 6 participants par session sur le site du parc de Chartreuse <https://www.parc-chartreuse.net/agir/biodiversite-amenagement-et-paysages-2/abc-atlas-biodiversite-communale-chartreuse/agenda-abc/> ou via ce QR code.



Êtes-vous livres samedi ?

 Commune Le Touvet, bibliothèque

Samedi 4 juillet à 10h30

Une invitation le premier samedi de chaque mois, pour parler de vos lectures, partager vos coups de cœur ou coups de pique, rencontrer d'autres lecteurs, ou simplement écouter...

Ados-adultes

Vacances scolaires : ouverture du 7 au 31 juillet inclus puis du 25 au 29 août inclus. Mardi : 15h-18h, mercredi : 10h30-12h30, vendredi : 16h-19h, samedi : 10h30-12h30.

NB : En cas de canicule (vigilance orange et rouge), les plages d'ouverture de l'après-midi basculent le matin de 10h30 à 12h30.

Prêts d'été : à partir du 16 juin, vous pouvez garder vos livres tout l'été !

bibliotheque@letouvet.com ou 04 58 00 50 27

Histoires sous l'arbre

 Commune Le Touvet, bibliothèque
Mercredis 1, 8 et 15 juillet de 10h30 à 12h

L'été la bibliothèque se met au frais, rendez-vous au jardin Plaussu pour des moments de partages autour de livres et de jeux. L'animation sera annulée en cas de pluie.

Tous publics



Stage dessin numérique

Atelier du Pont des Arts

Du 6 au 9 juillet, 17h-19h

Pôle Artistique et Culturel

Riko vous partage son expérience d'illustrateur avec cette initiation (ou perfectionnement) au dessin sur tablette. Deux tablettes+ordi sont disponibles, sinon il faudra apporter les vôtres.

Pour adultes et adolescents. 30€ la séance ou 110€ les 4 jours.
Contact : 06 84 89 70 30, atelierdupontdesarts38@gmail.com
<https://atelierdupontdesarts.fr/>



Stage BD-Manga

Atelier du Pont des Arts

Du 6 au 9 juillet

de 14h30 à 16h30

Pôle Artistique et Culturel

Initiation à la bande dessinée et au manga avec Riko. De nombreux exercices pour apprendre à dessiner des personnages et votre histoire !

Ouvert à tous, à partir de 9 ans jusqu'à adulte.

70€ les 4 jours ou 20€ la séance

Contact : 06 84 89 70 30, atelierdupontdesarts38@gmail.com
<https://atelierdupontdesarts.fr/>



Conseil municipal

 Commune Le Touvet

Mercredi 8 juillet 20h30

Mairie

Venez assister à la séance du conseil municipal ou suivez-la en direct sur la page Facebook de la mairie du Touvet.

Fête Nationale – retraite aux flambeaux

 Commune Le Touvet

Lundi 13 juillet 21h

Venez déambuler dans les rues avec les lampions fournis par la mairie et en musique avec l'École de Cordes du Grésivaudan à l'occasion de la Fête Nationale !

Départ 21h de la mairie.

Aubade musicale

Chœur77 (en lien avec la chorale du Touvet)

Mardi 28 juillet, 18h30

Kiosque Place de l'École (Bresson en cas de pluie)

Dans le cadre de la semaine chantante de Chœur 77 qui se déroule au Touvet du 25 au 31 juillet.

Venez partager un moment musical avec nous autour de Chants polyphoniques issus du répertoire populaire du Moyen-Age à nos jours. Plus de 100 choristes, adultes, enfants et petits enfants

Plus d'informations <https://choeur77.fr/>

Concert Chœur 77

Chœur77 (en lien avec la chorale du Touvet)

Vendredi 31 juillet, 20h45

Église du Touvet

Concert de clôture de la semaine chantante de Chœur 77 qui se déroule au Touvet du 25 au 31 juillet

Plus de 100 choristes : 3 chœurs adultes, un chœur adolescents et un chœur d'enfants.

Entrée libre, plus d'informations <https://choeur77.fr/>

Cinéma

 Commune Le Touvet et CC Le Grésivaudan

Lundi 24 août, 21h

Abords de la salle du Bresson
(intérieur si mauvais temps)

Projection en plein air du film d'animation « Sauvages » de Claude Barras. Dès 19h, des ateliers sensoriels et artistiques en lien avec le film seront proposés jusqu'à 20h30.

Gratuit, durée 1h27, dès 8 ans.



Stage de tennis de table

Tennis de Table du Grésivaudan

Du 24 au 28 août, de 9h à 16h

Gymnase du collège du Touvet La Pierre Aiguille

Le club du Tennis de Table du Grésivaudan organise une semaine de stage pendant les vacances, pour découvrir ou se perfectionner dans ce sport.

Le stage sera encadré par un entraîneur diplômé.

Tarifs : 20€ la journée, 12€ la demi-journée ou 90€ la semaine.

Pensez à apporter un pique-nique si vous restez la journée.

Publics : enfants et adultes, débutants ou confirmés

Inscriptions et renseignements : ttgresivaudan.com@gmail.com

Stage écriture slam et chansons

École de Cordes du Grésivaudan (partenariat Place Libre)

Du lundi 24 au jeudi 27 août, de 17h à 19h

Kiosque, place de l'École

Possibilité de ne pas venir sur tous les créneaux. Restitution le vendredi 28 août soir, pour l'inauguration du festival Place Libre, en soirée. Venez jouer avec la mélodie des mots et la rythmique des syllabes. Stage animé par Mister THIB, virtuose des mots, professeur à l'École de Cordes du Grésivaudan.

Gratuit sur inscription par SMS au 06 70 51 77 01. Ados, adultes.

Place Libre, Festival d'Arts de rue

Association Place Libre

Du 27 au 30 août

Le Touvet / Saint-Vincent-de-Mercuze

Pour la première année, l'organisation du festival jusqu'à portée par la mairie, est portée par une association.

Démarrant le jeudi soir dans les quartiers du Touvet, le festival prendra toute sa place les vendredi et samedi au centre du village et se terminera le dimanche à Saint-Vincent-de-Mercuze. Le festival est tout public, à entrée libre et cette année un chapeau circulera après les spectacles pour soutenir l'association et permettre les éditions futures. L'association Place Libre poursuit le projet de proposer ce temps de festival désormais incontournable dans la vie locale, un moment privilégié de partage entre artistes et habitants pour clôturer joyeusement les vacances estivales !

<https://place-libre.fr/>, Facebook : festival place Libre.

Pour nous soutenir : <https://www.helloasso.com/associations/place-libre/adhesions/adhesions-pl2026>



Informations pratiques

MAIRIE DU TOUVET

Contact

04 76 92 34 34 – mairie@letouvet.com

En cas d'urgence, vous pouvez contacter les élus le weekend et les jours fériés au 06 87 76 15 09

Ouverture physique de la mairie

- le lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- le jeudi de 8h30 à 12h00
- le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Services municipaux

Service vie scolaire : 04 76 92 34 37

Accueil de loisirs : 04 76 92 36 11

Relais Petite Enfance : 06 33 49 49 01.

Multi-accueil : 04 76 08 45 35.

Services techniques : 04 76 99 75 56.

Vie associative : 04 58 00 50 37.

Service urbanisme : accueille sur RV le lundi de 14h à 17h, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h, sans RV le mercredi de 14h à 17h. Prise de RV au 04 76 92 34 34.

Centre communal d'action sociale (CCAS) : ccas@letouvet.com.

Bibliothèque municipale. Ouverte au public le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30, le vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h30 à 12h30. Horaires pendant les vacances : le mardi de 15h à 18h, le mercredi de 10h30 à 12h30, le vendredi de 16h à 19h, le samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30. Point WiFi en libre accès aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

04 58 00 50 27- bibliotheque@letouvet.com

MARCHÉ DU TOUVET

Tous les samedis à partir de 8h00. La circulation et le stationnement sont interdits, par arrêté municipal, le samedi matin de 6h00 à 14h00 sur la place de l'église et la Grande rue entre la place de l'école et la rue de la Priola.

GENDARMERIE - BRIGADE DU TOUVET

Rue de la Priola. 04 76 08 45 94.

En cas d'urgence composez le 17

LA POSTE

Bureau de Poste du village : du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 9h30 à 12h.

Le centre de tri : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h à 17h45 et le samedi de 8h45 à 12h.

ESPACE FRANCE SERVICES INTERCOMMUNAL PONTCHARRA

Aides pour les démarches administratives et numériques.

Du lundi au jeudi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h, le vendredi de 13h30 à 17h.

33 rue de la Ganterie à Pontcharra. 04 76 97 94 10.

PERMANENCE AVOCAT CONSEIL

Tous les premiers mardi du mois de 12h30 à 14h00.

RDV de 20 minutes maximum.

Prise de RV : mairie du Touvet - 04 76 92 34 34

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Marie-Catherine DAVID-COLLET tient ses permanences à la mairie du Touvet sur rendez-vous à prendre auprès de la mairie 04 76 92 34 34

ARCHITECTE-CONSEIL

M. Laurent Louis reçoit à la mairie, sur RDV au 04 76 92 34 31.

PROPRETÉ URBAINE

La collecte des déchets est assurée par la Communauté de Communes le Grésivaudan. Tous les déchets ménagers doivent être apportés dans les points d'apport volontaire de la commune, dont vous trouverez la carte sur le site de la Communauté de Communes Le Grésivaudan.

Déchetterie du Touvet, route de Goncelin, du lundi au dimanche de 8h15 à 17h45, fermée les jours fériés.

Pour tous renseignements sur les déchets, s'adresser au service collecte et traitement des déchets, Tél. 04 76 08 03 03 / www.le-gresivaudan.fr

BON VOISINAGE

Tondeuses et machines : un arrêté préfectoral régit l'utilisation des tondeuses :

- du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 14h à 19h
- le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

FEU DE VÉGÉTAUX

Le règlement sanitaire départemental interdit l'élimination par brûlage de tous les déchets ménagers, dont les déchets verts.

SE DÉPLACER

En bus : www.tougo.fr,

www.carsisere.auvergnerhonealpes.fr

La communauté de communes du Grésivaudan assure la maintenance des arrêts de bus à leur logo. Pour toute dégradation d'abribus ou de poteaux d'arrêt, contacter le numéro vert 0 800 845 295.

En train :

[www. https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes](https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes)

URGENCES

Contacts 7j/7 et 24h/24 :

- POMPIERS : 18
- SAMU : 15
- Gendarmerie : 17
- Centre anti-poison : 04 76 42 42 42
- Médecin de garde : 0 810 15 33 33
- Pharmacie de garde : 3915
- EDF : 0 810 33 33 38
- GDF : 0 800 47 33 33
- Eau : Véolia : 09 69 32 34

Cet été,

Profitez des baignades surveillées

à moins de 30 min du Touvet

Piscine extérieure de Saint- Vincent- de-Mercuze

Petite piscine conviviale de plein air,
au pied des montagnes.



Piscine de Crolles

Un bassin de 25m, un petit bassin
d'initiation, jeux d'eau extérieurs.



Lac de Carouge à Saint Pierre d'Albigny

Espace de baignade surveillée,
jeux enfants, activités, snack.



Piscine extérieure d'Allevard

Deux bassins chauffés,
deux plongeoirs. Snack.



Piscine de Pontcharra

Bassin sportif de 25m avec 6 couloirs de
nage, un bassin d'apprentissage,
une pataugeoire de 30m².



Lac du Bourget

Plage municipale du Bourget du lac,
plage des Mottets (Viviers-du-Lac)



Lac de La Terrasse Base de loisirs intercommunale

Plage de sable surveillée l'été, structures
de jeu gonflables, snack.



Piscine extérieure de Prapoutel-Les 7 laux

Toboggans, rivière à bouées,
piscine, solarium.



Base de loisirs Bois français

Espace de baignade surveillé.
Aires de jeux, snack, activités.



*Bel été à toutes
et à tous !*